



ASSOCIATION DES HABITANTS ST LEONARD-JUSTICES-MADELEINE

64 rue Gabriel Lecombre 49000 ANGERS

Président: 0674488906
Fax: 0241667891
Association: 0241574993
Mail: adh.asso@free.fr

Siret: 327 491 106 00016
APE: 9499Z
Site: <http://www.adh-asso.fr>

responsable urbanisme :G.Beunardeau tél :0241470648 mail : beunardeau.gerard@numericable.fr

Compte rendu de la réunion Mercredi 18 janvier Mairie ANGERS (salle Jacquenin)

Personnes présentes : Mrs Gilles MAHE et Laurent LEMASLE , représentants Angers Loire Métropole à la mairie d'Angers, et les représentants du collectif A87... Messieurs Bernard AUDIAU, Gérard BEUNARDEAU, Michel DUCHENE, Michel DEUX, et Jean DEMONET.

Le but de cette réunion étant d'exposer la problématique des nuisances sonores de l'A87 (secteur St Léonard)

Réponse à la première question : Quand aurons-nous la carte stratégique des bruits élaborées par la société ACOUPHEN diligentée par Angers Loire Métropole ?

<<Ce soir réunion avec le bureau d'étude ACOUPHEN, nous aurons bien tout un ensemble de documents qui sera mis à disposition du public. C'est tout un ensemble d'outils avec une cartographie du bruit.

Actualisé à quelle Date ?? Acouphen a réalisé toutes les données pour les mettre dans l'outil informatique qui par une simulation permet de faire des cartes stratégiques.

<<Ce ne sont pas des mesures en décibels enregistrés à différents endroits, mais des simulations intégrés dans un modèle mathématique. >>

Précision : Dans la modélisation il est pris en compte la mise en place des murs écrans phoniques.

Au cours de cette réunion les points suivants sont évoqués :

Quelle est la mesure du bruit au départ ; avant travaux? On part de quelle valeur en décibel?
Constatation de tous les riverains d'une augmentation du bruit depuis la mise en place d'un écran phonique beaucoup plus haut du côté Est (vers st bart - trélazé) que du côté secteur Ville(**).
Evocation de réflexion de nuisances sonores sur le secteur ville : zone mongazon – st Léonard
Absences de mesures concrètes sur les secteurs concernées pour déjà vérifier la norme
55 dB la nuit, 60 dB le jour.

ASF ne répond pas aux questions individuelles.

Augmentation notable du trafic > 50 000 véhicules/jour

Le secteur considéré (*) étant très complexe à étudier, de part ses différents reliefs avec des cuvettes Il est évoqué de s'attaquer à la source elle-même des nuisances sonores par :

La mise en place d'un revêtement silencieux

Une action de sécurité au niveau de la vitesse des véhicules en ramenant de 90 km/h à 70 km/h

Les divers accès vers l'A87 provoque des croisements de flux de véhicules incompatibles en vitesse.

Une modification significative de l'écran phonique (* tronçon C)

Gilles MAHE s'engage à poser les vraies questions à la société ACOUPHEN, de mettre à disposition des habitants les outils de cartographies. Cette cartographie devant servir à éliminer les zones noires et conserver les zones blanches.

Une relance auprès d' ASF pour avoir des réponses sur les éléments vue ce jour.

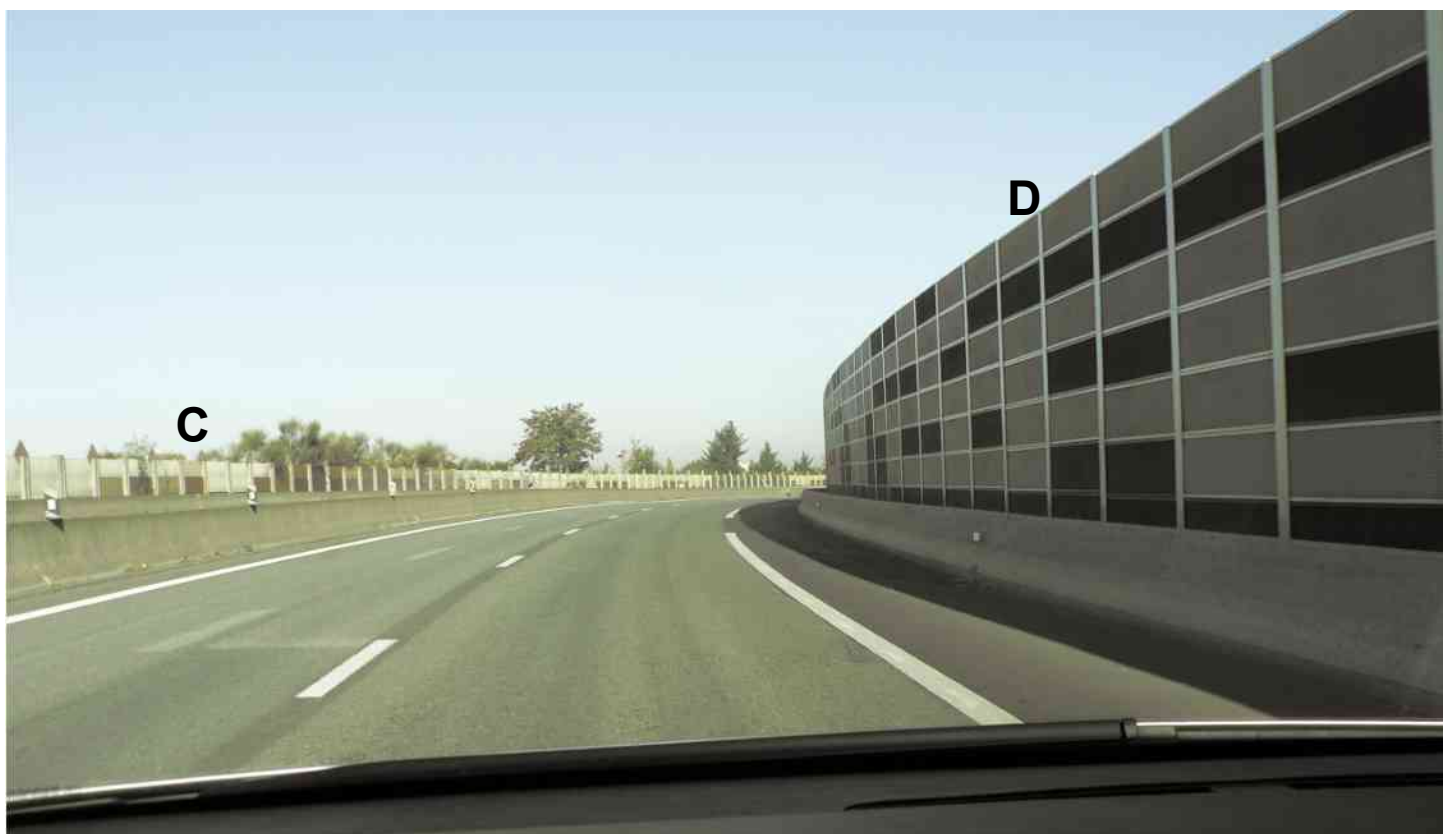
Une réunion publique d'informations peut aussi être envisagée.

Un Rendez-vous sera proposé au vue des réponses.



Différences de hauteur des écrans phoniques

- D** zone à 7 éléments
- C** zone à 4 éléments



ANNEXE 2

Dangerosité des flux entre le carrefour du Hanipet et les bretelles d'accès vers St Léonard par le Bd estiennes d'Orves.

Croisement des flux autoroutiers à des vitesses différentes (70km/h et 90km/h)

Depuis Géant Casino vers Cholet et depuis Paris vers le centre ville (St Léonard (symbolisé en rouge)

Depuis Cholet vers Géant Casino et centre ville (estiennes d'Orves vers Paris) (symbolisé en jaune)

